

La démonstration

Définition élémentaire

La démonstration est un raisonnement permettant de déduire (ou inférer) une conclusion à partir d'hypothèses de départ.

Étymologie

D'une racine indo-européenne *men*, « avoir une activité mentale », qui donne en latin à la fois *mens*, c l'esprit », mais aussi *monstrare*, « montrer ». Dans la même famille, on trouve aussi « réminiscence », « monstre », et « mensonge »...

Distinctions

- Démontrer se distingue de « montrer » : on démontre à l'aide d'arguments rationnels; celui qui montre se contente de l'évidence sensible.
- La démonstration s'oppose à la croyance : celui qui « croit » ne peut pas dire pourquoi il croit ce qu'il croit. Celui qui a démontré appuie son opinion sur des principes qui permettent de la justifier.

Problèmes

- La démonstration est-elle possible ? Elle semble aller des hypothèses vers la conclusion, mais ne trouve-t-elle pas en fait les arguments dont elle a besoin pour une conclusion qu'elle a déjà établie ?
- Quel est le statut de la démonstration ? Les hypothèses qui lui servent de base sont-elles des vérités ? Ou bien simplement des postulats que l'on demande d'admettre pour les besoins de la démonstration ?

TD 2 (vérité, désir, nature humaine) : James, Bacon

BB1 : S3 (Raison et réel, vérité, religion)